

Sorties

Toutes les sorties impliquent inscription et règlement préalables auprès de l'UTA. Prenez avec vous le numéro de la personne à prévenir en cas d'incident. En cas d'absence ayez l'obligeance d'avertir : utacultureloisirs@orange.fr. Merci d'avance !

Octobre

Vendredi 11, excursion dans le Lot : Puy-l'Évêque, château de Bonaguil, vignoble de Duravel (Cahors).

- 6h45 : départ de Limoges devant le musée Adrien-Dubouché (car Massy)
- 10h-11h30 ou 12h : visite commentée de Puy-l'Évêque. Ancienne possession des évêques de Cahors, la ville étagée sur la rive droite du Lot, ses belles demeures ocre, ses ruelles, ses vestiges de fortifications, son église Saint-Sauveur au puissant clocher-porche et tourelle de style flamboyant (XV^e s.), ses hôtels (ostal de Lychairie) et ses châteaux (Bovila). Belles vues sur le Lot et le port.
- 12h15 : déjeuner dans un restaurant-terroir, « Les bons enfants » à Saint-Front-sur-Lémance
- 14h-15h30 : visite guidée du château de Bonaguil : construction de Bérenger de Roquefeuil, sur une éminence rocheuse, pour défendre le Languedoc contre les Anglais et le Roi de France. Parfait exemple de l'architecture militaire des XV^e-XVI^e s. ; chef d'œuvre d'intelligence dans son adaptation aux nouvelles techniques de guerre : canons, mousqueterie : plan circulaire, barbacane, basse-cour, casemate, Grosse Tour. D'autant mieux conservé qu'il n'a jamais été attaqué. Mais dégâts à la Révolution. Intérêt de Viollet-le-Duc. Monument historique sauvé en 1850.
- 16h-17h30 : visite commentée du domaine viticole « Clos du Chêne » de l'appellation Cahors à Duravel ; dégustations. NB : chacun repartira avec une bouteille de Cahors ! Achats possibles.
- 17h30 : Départ pour Limoges, arrivée vers 20h30.



Inscriptions auprès de l'UTA avant le 27 septembre, exigence de l'Office de Tourisme de Cahors.

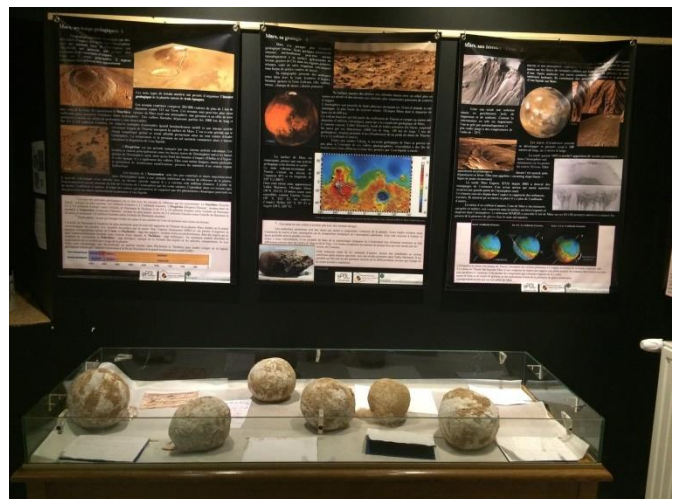
Vendredi 18, excursion : Thermes de Cassinomagus (Chassenon), Météorite de Rochechouart, exposition Pélagie Gbadigui au château de Rochechouart.

- 8h30 : départ de Limoges devant le musée Adrien-Dubouché (car Pasquet)
- 9h30-11h30 : visite commentée à Chassenon du parc archéologique de Cassinomagus, cité romaine créée au début de notre ère sur la voie Agrippa, qui connut son apogée au II^e s. et sa ruine au V^e s. (incendies et montée du christianisme) : thermes romains, parmi les plus importants de Gaule et, dit-on, les mieux conservés d'Europe. Vestiges de la ville de 130 ha fouillée depuis le XIX^e s., mais mise surtout en valeur ces dernières années. Visites de grande qualité historique.



- 12h00 : déjeuner à la « Table de Philou » à Rochechouart
- 14h15-15h45 : visite commentée de l'Espace Météorite Paul Pellas, réserve naturelle et nationale de l'Astroblème de Rochechouart-Chassenon (Astroblème = « blessure d'astre »)

Très intéressant lieu d'explication des conséquences de la chute, il y a 200 millions d'années environ, d'un astéroïde d'1km5 de diamètre, de 6 milliards de tonnes et dont l'impact équivalait, paraît-il, à 14 millions de fois la bombe d'Hiroshima. C'est un chercheur du Muséum d'Histoire naturelle de Paris François Kraut, qui finit par prouver, en 1969, la véritable origine des roches particulières de la (très vaste)



région. Visites de scientifiques de la NASA (missions Apollo) et du monde entier. Exposition de roches, panneaux, vidéo, maquettes inter-actives et commentaires instructifs !

Nous aurons, par la suite, une conférence sur le sujet le 3 mai 2025 et un circuit commenté de 40km environ autour de Rochechouart le 17 octobre 2025, pour repérer et comprendre les traces et conséquences de l'impact de la météorite.

- 16h15-18h : visite commentée de l'exposition « Murmurations » de Pélagie Gbadigui au musée d'art contemporain du château de Rochechouart (magnifiquement aménagé).

Pélagie Gbadigui (née en 1965 à Dakar), vivant à Bruxelles, invitée de la Biennale de Berlin et de Dakar, ayant récemment exposé au musée d'Orsay, expose à Rochechouart du 1^{er} juillet au 15



décembre 2024. Elle se définit comme « un griot contemporain », qui « sent la souffrance qui se loge dans le ventre des gens ». Son œuvre de plasticienne, « poétique et politique », suggère par beaucoup de supports la violence du Code noir (1685) et les traumatismes qui en résultent encore pour le peuple noir, peintures, tissages, broderies, dessins parfois sur sacs de farine.

- 18h00 : départ et retour à Limoges.

Nombre maximum : 35 personnes.

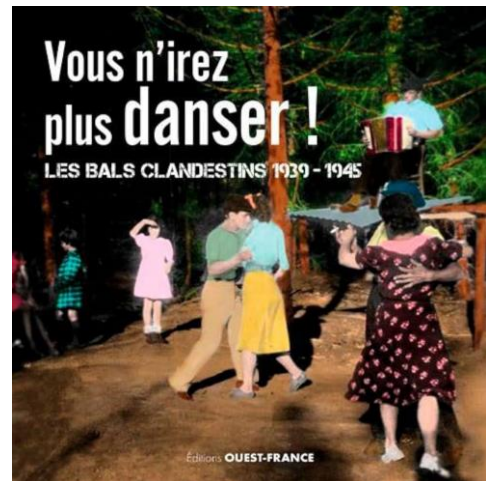
Novembre

Vendredi 22, 14h30, visite commentée de l'exposition « Vous n'irez plus danser ! Les Bals clandestins : 1939-1945 ». Musée de la Résistance, 7, rue Neuve Saint-Etienne.

De mai 1940 à avril 1945, les bals étaient interdits surtout le territoire français par le gouvernement de Vichy, réprimés et sanctionnés, sous prétexte d'outrages aux bonnes mœurs ! Ils sont donc devenus clandestins. Comment l'interdit a-t-il été transgressé ? Quelles musiques jouées ? Quelle culture du corps, quelles valeurs et quels liens sociaux la transgression implique-t-elle ? Histoire et images.

Travail collectif du Centre d'histoire sociale des mondes contemporains de l'Université-Paris 1-Panthéon-Sorbonne et des musées de la Résistance et Déportation de Paris et de Grenoble.

Maximum : 25 personnes.



Décembre

Lundi 2, 15h00, visite commentée de l'atelier des porcelaines Arquié, 230, avenue Baudin. RV sur place ; durée de la visite 45 minutes. Achats possibles en boutique.

Depuis 1996, les ateliers Arquié créent et produisent des objets en porcelaine de Limoges en intégrant la décoration main, l'art de la table et le sertissage, sauvegardant ainsi des savoir-faire rares. Membres de l'indication géographique « Porcelaines de Limoges », adhérents des « Artisans de France », les Porcelaines Arquié considèrent la passion de la matière et l'obligation de qualité comme des exigences fondamentales.



Nombre maximum : 30 personnes.